



**ÉDITO**

Musée Gallo-Romain, Saint-Romain-en-Gal, arch. Morel et associés (1993-1996), photos Denis Palanque.

## Sommaire

- L'espace René Briday à Juliéna... p.2
- Un bailleur social privé adopte la démarche du concours d'architecture pour faire émerger un projet de qualité... p.3
- Des espaces publics de qualité... p.4
- Parc naturel et architecture contemporaine ..... p.5
- Jardins, Environnement et Santé ..... p.5
- L'« œuvre écologique » comme support de sensibilisation des jeunes au développement durable ..... p.6
- Une alternative aux démolitions spectaculaires dans les grands ensembles : l'agence Lacaton & Vassal ..... p.7

<sup>1</sup>Le décret n°2009-1393 du 11 novembre 2009, paru au Journal Officiel daté du 15 novembre 2009 dispose des changements apportés à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication.

## Mais où est passée l'architecture ?

À l'heure où l'Histoire revient en débat dans l'enseignement secondaire, il n'est pas inutile de rappeler que l'Histoire des arts a été, depuis 2008, introduite dans les programmes du primaire jusqu'au lycée. Les enseignants d'arts plastiques et arts appliqués ont été les premiers à s'en saisir, suivis de près par les enseignants d'histoire et géographie. Ce n'est pas une surprise. Il est difficile de dissocier ces disciplines des arts, dont la représentation ou les références sont omniprésentes dans les manuels scolaires. Si les modèles antiques (Imhotep, architecte, médecin et ministre du pharaon quand l'architecte et l'ingénieur ne faisaient qu'un au service d'un art) ne font plus rêver ni les ministres de l'Éducation, ni les parents d'élèves, ni les jeunes, alors de quelles figures une nouvelle manière d'être scientifique se réclame-t-elle ? La modernité, en secouant un académisme décadent n'en a pas pour autant rejeté les références, non seulement à l'Antiquité, mais aussi aux civilisations de l'Extrême-Orient, d'Amérique du Sud, etc. Par conséquent, ce n'est pas la seule connaissance des faits politiques et sociaux qui

disparaîtrait avec l'enseignement de l'histoire en terminale dans l'apprentissage de nos futurs scientifiques, mais un pan entier de la culture savante et sensible, pilier d'un esprit ouvert au monde. À peine née, l'Histoire des arts ne serait-elle pas déjà ensevelie par ce même courant, dans des options délaissées.

Les architectes qui ont défendu la Loi sur l'Architecture devraient rester attentifs à cette mesure et, dans le même temps, à leur ministère de tutelle qui n'affiche plus l'architecture dans sa réorganisation. L'architecture relève désormais de la Direction générale des patrimoines, regroupant également les archives, les musées et le patrimoine monumental et archéologique<sup>1</sup>. Quelle place pour l'architecture d'aujourd'hui : celle qui marque la vie quotidienne de nos contemporains, modestement ou par des prouesses techniques déployées ? Quelle position dans les projets urbains auxquels elle est associée dans les défis planétaires qui lui sont posés ? Où donc s'exprime l'ambition d'une politique architecturale et

urbaine de qualité ? Dans l'éducation du jeune citoyen, en conservant l'architecture dans les programmes scolaires, dans l'aménagement des territoires urbains et ruraux à travers la réforme des collectivités, dans l'écologie, l'énergie, le développement durable et la mer ?

Les CAUE sont interrogés et travaillent en permanence sur les liens à tisser entre les conseils qu'ils donnent sur des projets d'architecture, d'aménagement, et la formation des professionnels qui doivent répondre avec de plus en plus de compétences sur ces sujets et enfin, sur la sensibilisation à développer avec les élus et les associations qui devraient être de plus en plus demandeurs de qualité. Cette position culturelle, pédagogique les qualifie mais on les attend aussi sur des questions techniques. La majorité des personnes qui travaillent dans les CAUE est issue de filières scientifiques et parfois regrette de ne pas avoir été suffisamment instruite, dans son jeune âge, de l'histoire qui la concerne.

**Catherine Grandin-Maurin,**  
directrice.



# Maîtres d'ouvrages - élus

DU CONSEIL À LA RÉALISATION



2004 Avant.

2009 Après, photos agence paysage Ménard.

## L'espace René Briday à Juliéнас

**En 2004, la commune de Juliéнас a sollicité le conseil du CAUE afin de l'assister dans la définition des aménagements des espaces publics à créer au pied du centre bourg. La commune envisageait un nouveau parking à l'ouest et se posait la question de la requalification des espaces publics de liaison entre ce nouvel équipement et le centre du bourg. Un parcours piéton permettait une liaison avec le bas du village.**

### Une maîtrise d'ouvrage éclairée

Une étude de prédéfini-tion de l'aménagement de l'aval du bourg a d'abord été élaborée par un architecte conseiller, délimitant l'espace public à réaménager.

Le paysagiste a pris le relais pour écrire avec le maire et son équipe, la définition du pré-programme fonctionnel et paysager du site d'une surface de 3 000 m<sup>2</sup>. Une première analyse diagnostic du site et de son contexte a mis en évidence la nécessité de créer un espace de liaison avec une future aire de stationnement et de rendre plus cohérent et lisible un espace morcelé en plusieurs usages (terrain de sport, cour d'école, aire de jeux publique, etc.). Des scénarios d'aménagement ont été élaborés et, avec l'aide d'un économiste, l'estimation d'un budget prévisionnel du coût d'aménagement.

Après plusieurs visites sur le terrain, des échanges avec les acteurs du projet et tout particulièrement avec la municipalité, le pré-programme et un coût d'objectif de 370 000 € TTC, ont permis de lancer la consultation relative au choix d'un maître d'œuvre. Le CAUE du Rhône a été invité à participer à la sélection de trois candidats paysagistes sur dossier et au choix du lauréat qui s'est porté sur l'agence de paysage Ménard.

Le budget très restreint a demandé une grande inventivité de la part du paysagiste. L'implication constante de la municipalité a permis de chercher les bonnes solutions pour une économie d'aménagement et de gestion comme le choix des végétaux, des matériaux, etc.

Cet accompagnement d'aide à la décision a été positif grâce à une collaboration et à une communication étroite et constante entre la commune, le maître d'œuvre et le CAUE. La commune a véritablement joué son rôle de maître d'ouvrage, ce qui a été particulièrement apprécié par tous les partenaires.

*Mireille Lemahieu, paysagiste conseiller.*

### Un projet paysager

En lisière sud et en contrebas du village, cet ancien terrain de sport et de loisirs était fortement dégradé.

L'espace est dominé par un haut mur de soutènement qui donne sur la rue centrale du village (parking et belvédère) d'où l'on profite d'une superbe vue sur le grand paysage viticole. Les usages sont multiples :

- entrée / sortie des écoles ;
- terrain de sport des écoles ;

- point de départ de balades dans les Coteaux du Beaujolais ;
- accès à des jardins privés...

Le projet répond à trois enjeux majeurs :

- Assurer une transition conviviale et sécurisée :

- de l'entrée de l'école en contrebas vers le haut du village grâce à un escalier de bois et métal qui relie directement les deux espaces sans passer par la route ;
- de l'école vers l'espace multisports et les jeux pour enfants ;
- des sentiers de promenade vers le centre du village.

- Offrir des espaces variés et complémentaires sportifs et ludiques :

- jeux d'enfants, espace multisports, piste de course, aire de saut ;
- boules, promenade belvédère ombragée et sécurisée à la lisière du grand paysage viticole, petit square en interface avec les jardins de particuliers au charme villageois.

- Créer une transition paysagère douce et naturelle qui mette en valeur à la fois le pied du village et la perspective depuis le belvédère vers le grand paysage :

- espace organisé par des lignes arborées bocagères qui prolongent le parcellaire existant et articulent les niveaux entre les terrasses ;
- « chambres vertes » où chacun trouve son espace d'évolution dans un cadre végétal accueillant (jeux d'enfants, espaces multisports, mail ombragé, espace « boules »...);
- matériaux sobres, naturels, en harmonie avec l'environnement existant et en accord avec les principes de développement durable.

*Éric-Pierre Ménard, agence de paysage Ménard.*

# techniciens - professionnels



## Le point de vue de la commune

Juliéas est une commune viticole située en limite nord du département du Rhône connaissant un développement raisonnable de sa population. Un espace public existait dans le bourg composé de différents espaces disparates et ne répondant plus aux besoins de toutes les strates démographiques. La commune souhaitait également que cet espace s'inscrive dans une continuité des aménagements réalisés et futurs du bourg. En collaboration avec le CAUE du Rhône, une étude de prédéfini-tion a été réalisée pour permettre la requalification du site afin d'obtenir un lieu de convivialité, ludique et sportif. Après avoir pris l'avis de la population et des enseignants, le projet a été lancé, intégrant un espace jeux pour les enfants jusqu'à 10 ans, un city-stade, un espace mixte et des liens avec le bourg (allée piétonne et escalier depuis la place). La précision du cahier des charges a permis une réalisation très satisfaisante tant d'un point de vue esthétique que qualitatif. La vue panoramique en belvédère existante sur les paysages alentour a été renforcée. De même, l'intégration des espaces les uns avec les autres se fait naturellement grâce aux végétaux, et donne l'impression d'une unité. L'espace public du bourg, dénommé espace « René Briday » répond pleinement aux attentes de la commune et offre un ensemble attrayant et intergénérationnel. La commune associe à cette réussite les différents acteurs de ce projet de sa conception à sa réalisation.

La commune de Juliéas.



## Un bailleur social privé adopte la démarche du concours d'architecture pour faire émerger un projet de qualité

Aralis (Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale), créée en 1951, est une association d'insertion par le logement, qui propose un logement transitoire pour répondre à diverses situations, avec au cœur de son action, la préoccupation de tous ceux qui sont en difficulté d'accès au logement ou qui sont en mobilité dans la région. Gérante de la résidence Joannes Vallet à Vénissieux (barre de logements en R+4) située dans un quartier en pleine mutation où se mêlent habitats collectifs et individuels, Aralis souhaite réhabiliter complètement cette barre sans qualité particulière et lui adjoindre une extension importante afin d'améliorer sa capacité d'accueil, tout en redonnant une échelle plus humaine à cet édifice. Pour répondre à ces enjeux ambitieux par la taille et la complexité du sujet, Aralis s'est donné les moyens d'y répondre de manière qualitative en organisant une démarche de concours d'architecture alors que l'association n'y était pas contrainte. À l'issue de la sélection, quatre équipes aux profils très différents sont admises à concourir : l'atelier Arche, Tempo, Molnar Piccinato et Yes architectes. Les rendus et partis architecturaux de chaque équipe sont eux aussi très variés ce qui permet au jury et notamment au maire de Vénissieux, d'apprécier les qualités et les inconvénients des quatre esquisses de projet. Une présentation orale de chaque candidat (inexistante en procédure de marché public) permet à la jeune agence stéphanoise, Yes architectes, de défendre son projet très novateur dans la démarche qui au premier regard soulève de nombreuses questions de la part du jury. Mais, à l'issue d'un échange intense et constructif, ce projet se distingue par la composition architecturale qu'il propose afin de recréer de l'urbanité, synonyme de lien social. Déclaré lauréat du concours, ce projet instaure un réel dialogue urbain avec la rue Joannes Vallet par la mise en place de volumes construits jusqu'en limite de voie public qui referment plusieurs petits jardins/patios. Ce dispositif architectural instauré côté rue a pour vocation de recréer cette échelle humaine qui manque tant à ce type de logements sociaux. Côté cour arrière, des balcons filants requalifient de manière plus domestique la très longue façade existante. L'ouverture d'esprit et l'implication importante du maître d'ouvrage ont permis aux concepteurs de finaliser leur projet très efficacement, si bien que le chantier devrait être lancé dans les mois à venir.

**Damien Gallet**, architecte conseiller.



1. Schémas de composition architecturale ; 2. Perspective côté cour arrière ; 3. Perspectives côté rue Joannes Vallet.

à retrouver en ligne sur [www.caue69.fr](http://www.caue69.fr) rubrique **Ressources**

## Des espaces publics de qualité

*L'observatoire de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage des CAUE présente, dans sa rubrique Aménagements paysagers, un panorama d'opérations de qualité en France. Qu'il s'agisse de la restructuration de centres bourgs à partir d'une recomposition des espaces minéraux et végétalisés, de l'aménagement d'aires de loisirs autour d'un mail et d'un parc ou encore de la mise en valeur des abords des monuments, les nouveaux espaces publics participent activement à la revitalisation de notre environnement urbain et sont plus que jamais porteurs de lien social.*

### Aménagement des espaces publics

Quartier Carré Brûlé, Feyzin (69)

18, rue de la Mairie 69320 Feyzin

Le traitement paysager des espaces extérieurs avait pour enjeu de donner une cohérence à un bâti hétérogène abritant plusieurs équipements majeurs de la commune : hôtel de ville, école, église et cimetière, ainsi que de rendre lisibles des parcours routiers et piétonniers.



Maître d'ouvrage :  
Ville de Feyzin et Service Voirie du Grand Lyon  
Maître d'œuvre : Passagers des Villes, Bepur bureau d'études  
Surface : 5000 m<sup>2</sup>  
Coût : 1 221 000 € TTC  
Date réalisation : 2006  
Photo : Passagers des Villes

### Aménagement du centre-ville

La Chapelle-sur-Erdre (44)

Le traitement de l'ensemble des abords de l'église et la création d'un axe structurant en direction de la rivière l'Erdre ont permis la réalisation d'un parc semi-urbain assurant la transition entre l'urbanisation dense du centre et les espaces naturels de la vallée de l'Erdre.



Maître d'ouvrage : Commune de La Chapelle-sur-Erdre  
Maître d'œuvre : Archidée, architecte(s)-paysagiste(s)-urbaniste(s)  
Surface : 23 000 m<sup>2</sup>  
Coût : 3 100 000 € TTC  
Date réalisation : 2001  
Photo : Bernard Renoux

### Le petit mail et la place du Martroi

Beaugency (45)

Aménagement d'espaces publics, promenades piétonnes et stationnements en centre ancien, aux fins de rééquilibrer flux piétons et automobiles en prenant en compte les échanges entre la ville et la Loire, la structure urbaine et son enveloppe bâtie, les usages et les déplacements.



Maître d'ouvrage : Commune de Beaugency  
Maître d'œuvre : Brigitte Barbier, paysagiste  
Date réalisation : 2000  
Photo : CAUE du Loiret

### Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville

Châteaubriant (44)

De deux places séparées par l'hôtel de ville du XIX<sup>e</sup> siècle, cette opération a fait un espace unique, avec une partition claire entre les abords de l'hôtel de ville traités en parvis minéraux et la création d'une place ouverte pour manifestations publiques, avec mise en lumière.



Maître d'ouvrage : Ville de Châteaubriant  
Maître d'œuvre : Forma 6, architecte(s)-urbaniste(s), Phytolab, paysagiste(s)  
Surface : 8 500 m<sup>2</sup>  
Coût : 1 375 000 € TTC  
Date réalisation : 2003  
Photo : Stéphane Chalmeau



Construction d'une salle festive et culturelle à Trèves, ARCHIpel architectes, photos Olivier Sidler.

## Parc naturel et architecture contemporaine

**Lancé par le syndicat sport et culture de Les Haies-Longe-Trèves, le concours prévoit la construction d'une salle polyvalente à vocation culturelle composée d'une salle de spectacles et de fêtes familiales avec scène et loges, salle de réunion et bar associé à l'entrée.**

Situé sur une crête, dégagant de larges vues sur le paysage, le site est ponctué d'équipements existants dont terrains de foot et salle de sport. Le projet vient en remplacement d'un bâtiment sans caractère et s'implante en amont du terrain à l'ombre de grands pins parasols offrant au lieu une identité singulière.

L'agence Archipel a été retenue parmi les trois équipes sélectionnées: l'insertion dans ce site sensible d'un projet fédérateur associant contemporanéité, qualité environnementale et fonctionnalité a été saluée par le jury. Le parti architectural s'appuie sur une volumétrie qui se décompose au gré des usages et des paysages en associant béton, bois baké et zinc. La toiture s'élève, se brise et se prolonge vers l'extérieur. Des ambiances propres à chaque espace traduisent un esprit de communion autour de la culture et de la fête.

Le projet tisse une relation privilégiée avec le site, dialogue avec les arbres et la vallée, joue sur la fluidité des circulations. Un maximum d'espace naturel est libéré en périphérie avec une organisation d'ensemble simple et efficace. Le processus d'approche se joue des

notions de perception: le visiteur est guidé vers les espaces visibles, ouverts au nord, pour pénétrer dans une sphère plus privée à découvrir, comme invisible, au sud côté jardin et pinède.

La conception valorise les dispositifs passifs: la mise en œuvre d'une «façade active» au sud favorise la régulation solaire et thermique. Charpente en bois, double peau et sur-isolation garantissent une réduction des consommations sans s'affranchir d'une qualité architecturale contemporaine remarquable au sein du parc naturel du Pilat.

*Pierre-Yves Rustant, architecte conseiller.*

## Jardins, Environnement et Santé

Tel est le thème général de la journée organisée par la Société nationale d'Horticulture de France et qui se déroulera début 2010 dans la région lyonnaise. Trois domaines seront explorés:

- **le jardin dans la ville comme lieu de vie et de bien-être**

Le directeur du service Espaces verts de Lyon présentera la gestion environnementale de la ville, un docteur en pharmacie développera l'intérêt des plantes de santé dans les jardins, et un docteur vétérinaire du service Hygiène et Santé de la ville de Lyon présentera les risques à la santé liés aux végétaux des villes.

- **le jardin comme lieu de lien social**

Les jardins partagés comme outils créateurs de liens sociaux, lieux de rencontre et de partage et les jardins familiaux et collectifs seront traités par la co-directrice de l'association le passe-jardins et le délégué régional de la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.

- **le jardin comme lieu de santé et de thérapie**

L'exposition au pollen, son impact sanitaire et des recommandations pour s'en protéger seront présentés par le directeur du Réseau national de surveillance aérobiologique. Le responsable du service animation de l'hôpital gériatrique des Charpennes et le service éducatif du jardin botanique ont exposé leur travail sur le jardin des sens... Le CAUE interviendra sur le conseil dans le domaine de l'accessibilité au jardin et à la pratique du jardinage.

*Mireille Lemahieu, paysagiste conseiller.*

**Date: le jeudi 21 janvier 2010  
Lieu: lycée horticole de Dardilly**

Journée à thème «Jardins, environnement et santé» organisée par la Société Nationale d'Horticulture de France Au Lycée du paysage et de l'environnement, LEGTA, 26, chemin de la Bruyère 69570 Dardilly  
Le 21 janvier 2010 de 8h30 à 17h00  
Inscription et règlement avant le 10 janvier 2010 auprès de la SNHF  
Plus d'infos: <http://www.snhf.asso.fr>  
ou 01 44 39 78 78



Garden pride 2009, photos le passe-jardins.

## L'« œuvre écologique » comme support de sensibilisation des jeunes au développement durable

Considérant l'approche définie par l'Éducation nationale dans le nouvel enseignement de l'Histoire des arts qui incite les enseignants à considérer comme objet d'étude « l'œuvre » « œuvre unique ou ensemble d'œuvres défini par des critères communs (lieu, genre, auteur, mouvement), patrimoniales ou contemporaines... », le pôle pédagogique de la Fédération des CAUE s'est emparé de cette notion pour construire un argumentaire mais surtout une entrée compréhensible et didactique pour les enseignants de toutes les disciplines qui doivent aborder l'Histoire des arts et parmi eux l'architecture et ses enjeux contemporains de développement durable. Deux exposés ont permis de mieux comprendre comment cette découverte, dans des domaines aussi divers que les jardins ou l'architecture écologique, pouvait permettre de bâtir, en parallèle à l'observation possible d'une œuvre incarnée par un jardin existant (Chaumont, etc.), différents exercices plaçant les jeunes dans une situation de concevoir, élaborer, réaliser ce qui peut faire également « œuvre personnelle ou collective », à savoir une création authentique et reconnue soit dans l'espace scolaire soit dans l'espace public. Ainsi Pierre Bernard (urbaniste de l'État au PUCA) a rappelé son attachement à proposer des chantiers de recherche sur l'éducation au développement durable. Porteur de l'opération « cabanes » il entend poursuivre sur la compréhension de la représentation mentale de l'espace chez le jeune enfant et sa représentation cartographique des lieux. La fabrication de la plateforme « Jardins A4 » qu'il

propose depuis plusieurs années aux classes primaires et maternelles (150 à 200 par an) montre à quel point il est important d'intéresser les enfants au monde du vivant, les inscrire dans le réel et les amener de la réalisation d'un jardin de poche (bac au format A4 pour chaque élève) à sa représentation sur une feuille de même format puis à son écriture sur le Net, dans une nouvelle forme d'expression (photos, texte). Tout autres sont les exercices que l'on peut conduire avec les jeunes des collèges et lycées. Hervé Rattiez en présentant l'outil pédagogique qu'il vient d'imaginer au CAUE du Calvados avec son équipe, sur un parcours à travers la ville reconstruite de Caen, s'insurge contre cette notion d'œuvre, impossible pour lui à appliquer à la ville faite de collages ne relevant pas forcément d'une création artistique. Pourtant ce qu'il nous présente de la reconstruction de cette ville, cet urbanisme pensé et soutenu grâce à son maire de l'époque Yves Guillou (1880-1959) et son urbaniste et architecte en chef Marc Brillaud de Laujardière (1889-1973), ces « Tours marines » savamment édifiées le long de l'avenue du Six Juin, artère majeure et épine dorsale dessinée pour structurer l'ensemble, inscrit cette partie de la ville comme une « œuvre » urbanistique à part entière à proposer au décryptage des enseignants et de leurs élèves. Par extension, toute ville qui relèverait d'une composition urbaine réalisée dans un temps comprimé (ville nouvelle, ville de la reconstruction mais aussi écoquartier d'aujourd'hui) pourrait prétendre au statut d'œuvre, de même que les villes utopiques : la Cité industrielle de Tony Garnier, le plan Voisin pour Paris de Le Corbusier... Dominique Gauzin-Muller architecte, en contournant le sujet qui lui était posé, rappelle pourtant son attachement à la transmission des savoirs, par le chemin de la pratique à la théorie. Son positionnement holistique de l'habitat qu'elle a défendu dans l'exposition « Habiter écologique » qui vient d'être présentée à la Cité de l'architecture de Paris et dont elle est commissaire, l'engage à sélectionner des réalisations parmi une production qui se réclame de l'écologie, selon des critères qui font réellement sens d'un point de vue architectural mais aussi économique, géographique et sociétal. Si elle ne



Olavi Koponen, Villas urbaines organisées autour d'un atrium central, Helsinki, Finlande © Olavi Koponen - Mashide Nakane In « Habiter écologique » - Actes Sud / Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

parle jamais d'œuvre dans les exemples qu'elle présente, elle ne cache pas ses références historiques qui sont : la communauté de Spring Green, dans le Wisconsin au sein de laquelle Frank Lloyd Wright construit sa maison Taliesin, la villa Mairea d'Alvar Aalto ; en France, après la crise pétrolière de 1972, première vague de prise de conscience, la maison évolutive de Pierre Lajus... Elle désigne les bâtiments symboles des pionniers qui ont marqué l'émergence d'une architecture durable et de ceux qui y contribuent aujourd'hui : l'architecte Olavi Koponen en Finlande et sa « maison intelligente » (Villa Lena à Espoo) ou bien encore l'architecte Wang Shu en Chine et son 'slow build' (Maison du thé à Ningbo). Une façon d'établir une filiation, l'appartenance à un mouvement, une relation avec les autres arts (design...) pour se « construire une culture personnelle à valeur universelle fondée sur des œuvres de référence »<sup>1</sup>. De quoi alimenter une vraie sensibilisation pour les scolaires, que l'on nomme ces réalisations « œuvres » ou « ouvrages » du moment qu'elles portent les qualités pour cette reconnaissance.

**Catherine Grandin-Maurin**, directrice.

avec l'amicale participation de Karine Terral architecte CAUE 25, responsable du pôle Pratiques pédagogiques de la FNCAUE

<sup>1</sup> Bulletin officiel du 28 août 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'Histoire des arts.

**La perspective du développement durable dans la sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage.**

Cycle de formation 2009-2010 proposé par le Pôle de ressources et de compétences « Pratiques pédagogiques auprès des jeunes » de la Fédération Nationale des CAUE.

Prochaines journées :

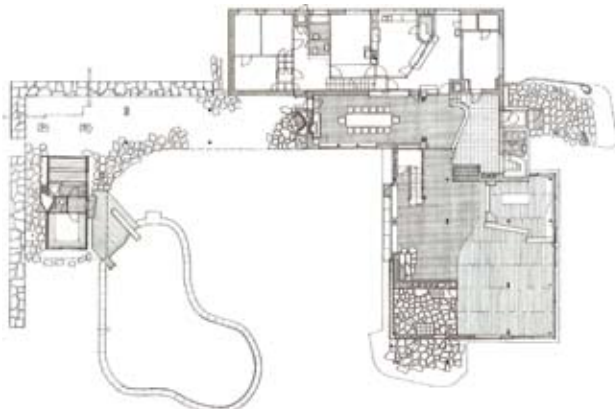
• **Judi 4 février 2010**

Quels professionnels de la sensibilisation face à l'enjeu du développement durable ?

• **Judi 1 avril 2010**

Utilisation des SIG et rapport au développement durable dans la sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme.

À la Fédération Nationale des CAUE :  
108/110, rue Saint-Maur 75011 Paris  
Contact : Karine Terral - 03 81 82 71 14  
caue25-sensibilisation@wanadoo.fr



Alvar Aalto, Villa Mairea, Noormarkku, Finlande, 1939, plan du rez-de-chaussée © Alvar Aalto Museum. In « Habiter écologique » - Actes Sud / Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

# Une alternative aux démolitions spectaculaires dans les grands ensembles : l'agence Lacaton & Vassal

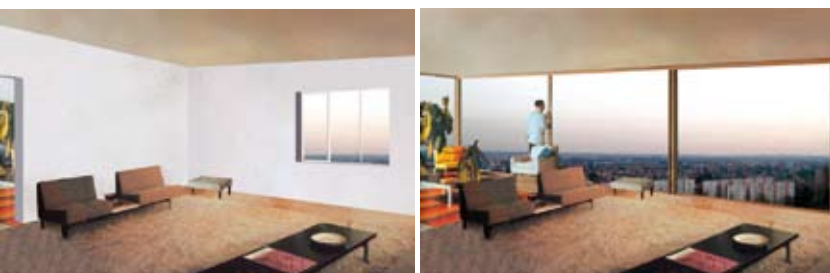
**Depuis leurs premières villas construites en Aquitaine dont la célèbre maison Latapie à Floirac, en passant par la Cité Manifeste de Mulhouse jusqu'à l'École d'architecture de Nantes livrée en 2008, les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal ont essaimé au cours de ces vingt dernières années des architectures qui se sont imposées par leur clarté, leur franchise formelle et leur simplicité constructive, conséquence d'une analyse pragmatique du projet et de ses fonctions. Cette démarche s'est appliquée à de nombreux programmes avant de s'intéresser à l'épineuse question de la rénovation des grands ensembles.**

À l'image des figures du Mouvement moderne, c'est véritablement au logement que le duo Lacaton & Vassal voue sa prédilection, au logement individuel comme au logement collectif, conscient du manque d'attractivité de ce dernier secteur et de la vacuité des discours contemporains condamnant l'étalement urbain engendré par le développement de la maison individuelle sans proposer d'alternative de qualité en matière d'habitat collectif. En ce domaine, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal travaillent depuis de nombreuses années aux moyens de mener des opérations de rénovation tout en exploitant les potentialités des logements qui, une fois transformés et agrandis, offrent des conditions d'habitabilité et de confort supérieures tout en réduisant leur consommation énergétique. Contrairement aux idées reçues, une campagne de rénovation se révèle dans la plupart des cas plus économe qu'une démolition-reconstruction à la condition toutefois de reconfigurer complètement les niveaux et les façades en « désossant » littéralement la structure constructive, dans le dessein d'agrandir et d'ouvrir les logements en conjuguant efficacité énergétique et générosité spatiale; en deux mots, développer de grandes surfaces thermiquement contrôlées. Leurs propositions, qui ont fait l'objet d'une publication en 2007 avec Frédéric Druot, intitulée *Plus*, tournent définitivement la page des démolitions spectaculaires à la faveur d'une approche plus sensible et plus économique. Ce travail sur la mémoire des années les plus modernes du XX<sup>e</sup> siècle se poursuit dans une visée tour à tour critique et didactique, « ne jamais démolir, ne jamais retrancher ou remplacer, toujours ajouter, transformer et utiliser ». Souhaitons qu'une telle démarche ne tarde pas à trouver de nombreuses applications.

*Philippe Dufieux, chargé de projets.*

Frédéric Druot, Anne Lacaton & Jean-Philippe Vassal, *Plus. Les Grands ensembles de logements. Territoire d'exception*, Barcelone, Gustavo Gili, 2007, p. 29.

À consulter au centre de documentation du CAUE du Rhône.



Disponibles au centre de documentation

## Maison basse consommation. Guide de conception et de mise en œuvre pour la conception de maisons à ossature bois

**Éditions du CNDB, 2009**  
L'ouvrage présente de façon concrète et pratique les principes essentiels à la réalisation d'une maison à ossature bois basse consommation, illustrés de 400 schémas et figures. Toutes les étapes sont successivement abordées : adaptation au lieu, isolation, choix de menuiseries, étanchéité à l'air, ventilation, protection solaire.



## Pour un habitat dense individualisé.

**Éditions du CERTU, coll. Références n°82, 2009**  
Au-delà de la production standardisée de lotissement, d'autres formes d'habitat individuel existent qui s'adaptent aux nouveaux modes de vie et répondent aux préoccupations liées au développement durable du territoire en limitant l'étalement urbain. Présentant vingt projets d'habitat dense individualisé en France, cet ouvrage ouvre la connaissance sur ces formes d'habitat plus compactes qui tentent de concilier les aspirations des citadins et les préoccupations collectives.



## La ville écologique. Contributions pour une architecture durable

**AS.Architecture-Studio, AAM Éditions, 2009**  
Face à l'obligation de modifier radicalement notre rapport à l'environnement, l'affirmation du développement durable implique des concepteurs de l'espace une remise en question de leurs approches et de leurs réponses. Loin de se cantonner aux économies d'énergie, Architecture-Studio revendique depuis de nombreuses années une approche singulière, en proposant et développant des pratiques de travail respectant l'esprit du développement durable et réactualisant la pensée de l'architecture et de la ville.



## Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec ses habitants

**Philippe Verdier, Éditions Yves Michel / Adels, 2009**  
Double initiation, sociale et spatiale, à la préparation des projets urbains, cet ouvrage propose une boîte à outils complète pour comprendre la notion actuelle de projet urbain ; il nous fait pénétrer la complexité de la construction d'un îlot, d'un quartier, d'une Cité, qui prend en compte la demande sociale en profondeur.



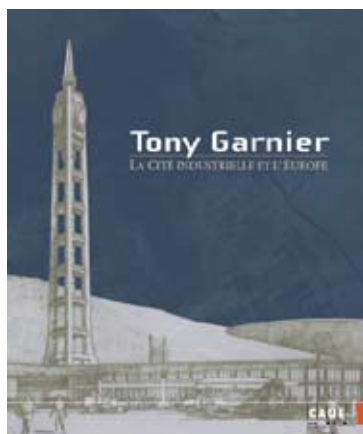
## On Site. L'architecture du paysage en Europe

**Éditions Actes Sud / LAE Foundation**  
Ce second volume de L'architecture du paysage en Europe, après Fieldwork en 2006, présente une nouvelle sélection des meilleurs projets européens (47) en poursuivant comme objectifs de s'interroger sur et démontrer une identité et un langage de projet propres au continent européen. Un premier chapitre traite des projets « classiques » (parcs, jardins, rues, espaces extérieurs), le second est consacré aux « stratégies » (schémas directeurs de transformations urbaines, politiques de développement régional...).



## Arvida ou la postérité de Garnier au Québec

Parmi les multiples réflexions qui ont été développées lors du colloque qui s'est tenu en novembre 2008 et dont la publication *Tony Garnier, la Cité industrielle et l'Europe* rend compte aujourd'hui, l'une d'elles s'est intéressée à la postérité du projet utopique de Garnier en Europe et au-delà même, jusqu'en Amérique du Nord. Publiée en 1917 sous la forme d'un recueil de planches en deux volumes, *Une Cité industrielle* devait exercer une extraordinaire fascination sur les contemporains au point de devenir une référence obligée dès lors qu'il est question de construire une ville en rapport avec une activité industrielle. Qu'il s'agisse des usines de viscose qui s'élevèrent en Italie du Nord, des fabriques de chaussures fondées par Bata en République tchèque ou encore des cités-jardins de la banlieue parisienne comme de la Cité Frugès à Pessac près de Bordeaux, Garnier inspire le programme et l'architecture des villes nouvelles. Parmi les multiples variations sur le thème de la Cité industrielle qui virent le jour dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Arvida, ville de l'aluminium construite à partir de 1925 sur le fleuve Saguenay au Québec par l'Aluminium Company of America, s'impose comme l'un des projets urbains les plus ambitieux du moment. C'est dans les pays neufs que les idées de Garnier devaient trouver l'écho le plus attentif, au Canada comme en République tchèque, conjuguant activité industrielle et modernité architecturale.



## Tony Garnier La Cité industrielle et l'Europe

À l'occasion du soixantième anniversaire de la mort de Tony Garnier, le CAUE du Rhône a pris l'initiative d'organiser un colloque international, qui s'est tenu à Lyon les 28 et 29 novembre 2008, en s'associant la complicité de nombreux partenaires culturels de la ville parmi lesquels le Musée des Beaux-Arts de Lyon, l'Institut Cervantès et le Centre culturel italien de Lyon. Malgré l'importance des travaux qui lui ont été consacrés ces trente dernières années, Tony Garnier demeure aujourd'hui encore une figure controversée de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Vingt ans après la rétrospective du Centre Georges-Pompidou, cet ouvrage vient combler une lacune majeure en apportant un éclairage inédit sur la genèse de la Cité industrielle comme sur la diffusion de ses idées en Europe et, au-delà même, jusqu'en Amérique du Nord. Indépendamment de l'énigme de la Cité industrielle et des problématiques patrimoniales, quelle est l'actualité de la pensée de Tony Garnier? Cette publication de référence apporte à ce sujet de nombreux éléments de réponse en écho aux problématiques portant sur la ville contemporaine.

320 pages, 19,5 x 23 cm  
Éditions CAUE du Rhône  
décembre 2009  
ISBN 978-2-912533-18-0  
24€ (+ 4€ de frais de port par ex.)  
En vente au CAUE du Rhône  
et en librairie

### Pour devenir un lecteur régulier de cette lettre vous pouvez :

- recevoir gratuitement la version pdf par mel : n.colonge-michon@caue69.fr
- souscrire un abonnement pour 4 numéros imprimés en adressant un chèque de 6€ à l'ordre du CAUE du Rhône, 6bis, quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01

## à consulter

[www.ekopolis.fr](http://www.ekopolis.fr)

**Pôle de ressources francilien**  
pour l'aménagement et la construction durables, réunissant l'Union régionale des CAUE d'Ile-de-France avec l'Ademe, l'Arene, la Diren, la Dreif et la Région. Le site propose des outils d'aide au projet, retours d'expériences, annuaires professionnels, formations, ressources et bases de données.

[www.hortidoc.net](http://www.hortidoc.net)

**Collaboration documentaire entre l'Inra,** l'Institut technique de l'Horticulture (Astredhor), l'Agrocampus Ouest Centre d'Angers (ex INH) et Plante & Cité, au service des acteurs de la filière de l'horticulture ornementale et du paysage. Annuaire des compétences, nombreuses bases de données et ressources bibliographiques, conseils et fiches pratiques.

[www.sfa-asso.fr](http://www.sfa-asso.fr)

**Site de la Société française d'Arboriculture** qui fédère les acteurs de l'arboriculture et du paysage, développe et valorise la connaissance scientifique et l'expérience internationale. En ligne, la Lettre de l'arboriculture, revue trimestrielle, avec ses dossiers techniques.

[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

**Le FCBA (Institut technologique Forêt Cellulose Bois-Construction)** né de la fusion de l'AFOCEL (Association Forêt Cellulose) et du CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement) permet désormais aux professionnels de disposer d'un outil améliorant les synergies entre les différents maillons de la filière. Le site propose 4 pôles : Biotechnologie sylviculture – Première transformation approvisionnement – Industries bois construction – Ameublement ; pour chacun d'eux, il informe de façon très complète sur l'actualité de la recherche et l'innovation, la formation, la normalisation et la réglementation. Une librairie en ligne de près de 150 titres complète le site.

6bis, quai Saint-Vincent - Janvier 2010 - n°51  
Lettre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement du Rhône.

Directeur de la publication :

**Paul Delorme,**  
vice-président du Conseil général  
du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice en chef :

**Catherine Grandin-Maurin,**  
directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction :

Nathalie Colonge, Philippe Dufieux, Jocelyne  
Durand-Vallet, Catherine Grandin-Maurin,  
Christian Le Dain.

Ont contribué à ce numéro :

Damien Gallet, Mireille Lemahieu,  
Mairie de Juliéas, Éric-Pierre Ménard,  
Pierre-Yves Rustant.

Maquette et mise en page : Créée, CAUE

Imprimerie : IDMM  
Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : janvier 2010  
N° ISSN : 1621-210X  
Trimestriel - 1500 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon  
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59  
E-mail : caue69@caue69.fr  
Site : www.caue69.fr

**CAUE**

CONSEIL  
D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT